

**2 Politique**

**Sénat/Examen du projet de loi de Finances 2019/Auditions des membres du gouvernement**

**Denise Mekam'ne et Moukagni-Iwangou ouvrent le bal**

Stéphane MASSASSA  
Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat en charge de la Santé et de la Famille, Denise Mekam'ne et son collègue ministre d'Etat à l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni-Iwangou ont été reçus, hier, au palais Omar Bongo Ondimba, par les sénateurs membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation. C'était dans le cadre des auditions relatives à l'examen du projet de loi de Finances 2019.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a expliqué que le budget de son département, soit 86.435.030.559 milliards de franc CFA, est en baisse de 13,09%, comparé à l'exercice précédent qui avait bénéficié d'une enveloppe de 99 450 957 627 milliards de francs CFA. Puis, il a donné les grandes lignes de son action: "adapter la gestion des établissements supérieurs au système LMD d'ici 2020 ; promouvoir les démarches d'assurance qualité dans les structures d'enseignement supérieur ; constituer un corps de chercheurs de haut niveau avec suffisamment d'encadrants, dont la réalisation est conditionnée par le relèvement des moyens financiers ; parvenir d'ici la fin 2019 à mettre en place une stratégie des œuvres



Photo : Ngoubilli Gaston

Les sénateurs suspendus aux exposés des motifs des ministres d'Etat, ...

universitaires satisfaisante pour les étudiants".

Sa collègue de la Santé a, quant à elle, annoncé une augmentation de l'enveloppe allouée à son département. Contrairement à l'exercice précédent où, elle avait dû fonctionner avec un budget de 98 604 537 871 milliards de francs, le projet de loi en cours d'examen lui prévoit un montant global de 121 103 949 520 milliards de francs CFA. Soit un peu plus de 22 milliards d'augmentation.

La rubrique réservée aux personnels bénéficie de la plus grosse part de ce budget, avec 68.287.051.269 milliards de francs. En deuxième position, vient le volet investissement, dans lequel le ministre d'Etat en charge de la Santé entend injecter 24 584 851 563 milliards. Ces deux rubriques sont suivies par d'autres consacrées aux Services (16.858.135.690 milliards) et aux Transferts (11 373 910 999 milliards), etc.



Photo : Ngoubilli Gaston

...Jean de Dieu Moukagni Iwangou et...



Photo : Ngoubilli Gaston

...Denise Mekam'ne.

**Coopération Gabon-OIM/Fin du séminaire national sur les migrations**  
**Accentuer la coopération pour un meilleur encadrement des migrants**

J-C.A  
Libreville/Gabon

UN séminaire national portant sur les migrations, débuté mercredi dernier, s'est achevé hier, en matinée, au palais du Sénat, en présence du ministre délégué des Affaires étrangères, Clotilde Chantal Boumba Louey et non Edwige Betha Essoukou comme malencontreusement mentionné dans notre précédente parution.

Dans son mot de clôture, Clotilde Chantal Boumba Louey a rassuré les participants que les recommandations émises à cette rencontre seront prises en compte pendant les travaux de la conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial pour les migrations qui se tiendra les 10 et 11 décembre 2018 à Marrakech (Maroc), et à laquelle notre pays prendra activement part. Les questions débattues à Libreville l'ont été au sein de deux ateliers intitulés



Photo : JCA

Le rapport final a été remis à la ministre déléguée aux Affaires étrangères, Mme Clotilde Chantal Boumba Louey.

"les priorités nationales dans le Pacte mondial pour les migrations" et "les moyens de mise en œuvre du Pacte et leurs limites". Les recommandations émises au terme de ces assises sont les suivantes: encourager la création d'un Observatoire national pour les migrations ; assouplir les procédures de la migration régulière ; lutter contre l'emploi et l'exploitation

des mineurs à travers des campagnes de sensibilisation ; lutter contre l'emploi des migrants en situation irrégulière ; renforcer la mission de contrôle du ministère en charge du Travail à tous les niveaux d'employabilité ; favoriser la signature de conventions bilatérales avec les pays d'origine, afin de lutter contre l'exploitation des mineurs ; développer la coo-



Photo : JCA

Les participants à l'atelier suivant les travaux.

pération avec les pays d'origine et de transit ; etc. Au niveau de l'atelier 2, il a été recommandé d'encourager les services employeurs de la main d'œuvre étrangère à coordonner leurs actions avec l'administration en charge de la gestion des migrations ; d'intensifier la collaboration interministérielle dans le cadre du rapatriement ou de la régularisation de la si-

tuation des personnels contractuels expatriés en fin de contrat ; de mettre en place des centres administratifs multisectoriels aux frontières concernant les services de santé, de Douanes, de Défense, de Commerce, des Eaux et Forêts et de l'Intérieur (...); etc. Il convient d'indiquer, comme l'a du reste souligné le rapporteur de séance,

que les propositions formulées par le présent rapport précèdent d'un examen croisé des objectifs fixés dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM), et de l'état des lieux des capacités opérationnelles actuelles de l'Etat gabonais face au défi complexe que constitue la gestion de la migration internationale.